

N° D_17_2024

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

Domaine : 9.1 Autres domaines de compétences

Sous-domaine : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Objet : Choix de l'entreprise projet rénovation énergétique bâtiment école-mairie-garderie PAYRA SUR L'HERS

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Procuration : 0

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 09 avril 2024

La convocation du CM et le compte-rendu de la présente délibération ont été affichés conformément aux articles L 2221-7 et L 2121-7 du C.G.C.T.

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française

Commune de PAYRA SUR L'HERS

Délibération du conseil municipal

Séance du 17 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le dix-sept avril à 21 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de PAYRA SUR L'HERS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Bernard PECH.

Présents : Bernard PECH, Jacques PENNAVAIRE, Monique RAMPLOU, Rémi PECH, Timothée L'HOMEL, Kim VIGNES, Laurent CHARRIE, Sophie LEMOINE, Jérôme GAUBERT

Excusés : Paul NEVELING, Géraldine GRILLERES

Secrétaire de séance : Kim VIGNES

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le projet de rénovation énergétique du bâtiment Ecole-Mairie-Garderie et la délibération N° D_25_2023 concernant le choix du bureau d'études.

Il présente ensuite le rapport d'analyse d'offres remis par le bureau d'études EREAH suite à la consultation des entreprises au cours de laquelle 4 propositions ont été réceptionnées :

- SARL CHARTIER située 4 rue de Fanum, ZA Au Rivel 11400 FENDEILLE pour un montant HT de 52 101,12€ soit 62 521,34€ TTC
- SAS SMEF AZUR située Parc d'activités du Moulin 13580 LA FARE-LES-OLIVIERS pour un montant HT de 63 501,00€ soit 76 201,20€ TTC
- SAS STAF située 400 avenue Frédéric Passy, Z.I. d'En Tourre III 11400 CASTELNAUDARY pour un montant HT de 81 564,34€ soit 97 877,21€ TTC
- SAS SERCLIM située 20 rue Jean Monnet 11000 CARCASSONNE pour un montant HT de 59 410,00€ soit 71 292,00€ TTC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, DÉCIDE, à l'unanimité des membres présents :

- de CHOISIR la proposition de SARL CHARTIER située 4 rue de Fanum, ZA Au Rivel 11400 FENDEILLE pour un montant HT de 52 101,12€ soit 62 521,34€ TTC
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer la proposition de SARL CHARTIER située 4 rue de Fanum, ZA Au Rivel 11400 FENDEILLE pour un montant HT de 52 101,12€ soit 62 521,34€ TTC
- d'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par le Maire, Monsieur Bernard PECH, compte tenu de la transmission en Préfecture et de la publication le 18 avril 2024

Le Maire,
Bernard PECH

Dépôt Carcassonne

Date de réception de l'AR: 18/04/2024

011-211102751-20240417-D_17_2024-DE

Signé par Monsieur le Maire, Bernard PECH, le 18 avril 2024

Dépôt Carcassonne

Date de réception de l'AR: 18/04/2024

011-211102751-20240417-D_17_2024-DE